

Thémis

Suzanne Paré

Numéro 59, automne 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/5891ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (imprimé)

1920-812X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paré, S. (2001). Thémis. *Brèves littéraires*, (59), 83–84.

SUZANNE PARÉ

Thémis

Le disciple de Thémis s'avance et chacun retient son souffle. D'un mouvement de toge savamment calculé, il prend place devant le représentant de la justice. Convaincu de goûter un jour aux pouvoirs dévolus au Saint Siège, il contribue régulièrement et généreusement à l'enrichissement politique de son pays. Habitué des plaidoiries dithyrambiques à l'image de son gigantesque ego, Ulysse Prudence prépare son effet. Chacun ouvre son oreille aux paroles sacrées du Maître.

Son client, pavoise-t-il, propriétaire du plus grand poulailler de la province, ne peut être tenu responsable de l'étiage du lac sur lequel viennent se reposer un millier d'oiseaux lors de leur migration saisonnière. À l'encontre des allégations malveillantes de la partie adverse voulant que le défendeur entretienne des projets de création d'un centre d'horticulture irrigué par l'eau ainsi mystérieusement détournée, il rétorque sans gêne que paralyser le libre *entrepreneuriat* des citoyens à l'esprit créatif et aventurier équivaldrait à vivre dans une civilisation asexuée. Si le Tribunal accordait foi à cette pure invention de quelque jaloux, le peuple de la province de Québec serait voué à la stagnation définitive, sans espoir de perpétuer à travers les siècles la richesse des géants.

Chaque argument présenté par l'adversaire est soigneusement trituré, répudié et littéralement mis en pièces sous les dents voraces de l'avocat jouisseur. Le demandeur ose jeter un coup d'œil vers la « Haute Chaise » et frissonne en décryptant dans le regard de l'Honorable Érudit une jovialité de mauvais augure.

Mitraillé d'irréfutables arguments, le cerveau réceptif du docte président se fissure. Brèche tendancieuse qui n'échappe pas au regard perçant de l'illustre défenseur. Devant ses pairs rassemblés pour s'abreuver de ses élucubrations juridiques, l'homme de loi s'épanche dans un plaidoyer théâtral. Le cœur de plus en plus glacé, le demandeur sent monter en lui une vague dévastatrice : que n'eût-il lui-même retenu les services de l'éminent apologiste.

Comme chacun s'y attend, les élégantes pirouettes du procureur l'emportent et, séance tenante, le verdict prononcé anéantit toute velléité d'espoir chez l'humble quémandeur de justice.

D'un mouvement de toge aussi scrupuleusement étudié à l'excipit qu'à l'incipit, l'apôtre des faibles, Honorable en son cœur, se retire et accepte humblement les félicitations de l'auditoire.

Demain, la Divine Comédie s'ouvrira sur un nouveau chapitre.